



**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE**  
délivré par le Maire au nom de la commune

<b>DÉCLARATION PRÉALABLE</b> DP 33535 20 X0102  <u>Déposée le</u> : 06/11/2020  <u>Avis de dépôt affiché le</u> : 6/11/2020	<b>DEMANDEUR :</b> SCI CMJ représenté par M. Pousin 8 rue du haut de Pinsan 33370 Artigues Près bordeaux
<u>Adresse du terrain</u> : 11, rue du Mayne  <u>Commune</u> : Tresses  <u>Parcelle(s)</u> : AC37	
<u>Destination</u> : Clôture	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 06/11/2020, par Monsieur Pousin Michel, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0102, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 06/11/2020.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.



Établi à Tresses, le 27/11/2020  
Par Délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire chargé  
de l'aménagement durable et ressources  
Monsieur Christophe VIANDON